

Avis dépôt du budget 2021

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Ville de East Angus.

Que le conseil municipal, lors de la séance extraordinaire qui aura lieu le 21 décembre 2020 à 18 h 30, à l'hôtel de ville au 200 rue Saint-Jean Est, à East Angus procédera l'adoption du budget de l'année 2021 ainsi que l'adoption du programme triennal d'immobilisation.

QUE selon l'arrêté du 2 octobre 2020 toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public, mais doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

QUE la municipalité informe sa population que le conseil municipal va siéger à huis clos par voie de vidéoconférence;

QUE l'enregistrement de la séance sera publié sur le site internet de la Ville au www.eastangus.ca au cours des jours suivants la séance;

DONNÉ À EAST ANGUS, ce huitième jour de décembre deux mille vingt.

BRUNO POULIN, CPA CMA

Secrétaire-trésorier